

Il reste à peine 58 jours pour mener l'Uruguay Round à bon port. La date du 15 décembre est une échéance inéluctable, qui ne peut être reportée. Il faut mettre à profit les deux mois qui restent pour achever le processus.

Tous les participants aux négociations ont le devoir de veiller à ce que l'opération réussisse. Le Groupe de Cairns appuie pleinement les efforts en ce sens du directeur général du GATT, M. Peter Sutherland, et il entend, comme cela est son habitude, oeuvrer de manière positive et constructive dans le court délai qui reste pour que l'Uruguay Round débouche sur une véritable libéralisation du commerce.

Il est ironique que, à cette étape cruciale, certains de ceux qui ont le plus à gagner - parmi les grands pays industrialisés - semblent également être ceux qui hésitent le plus devant le dernier effort à consentir pour conclure le Round. Il ne faut pas permettre que, dans ces pays, des groupes d'intérêts restreints viennent saboter l'achèvement des négociations.

Il appartient d'abord et avant tout aux grands pays industrialisés de montrer le leadership et la souplesse nécessaires pour mener à terme le processus enclenché par la Déclaration de Punta del Este en 1986. Cela est aussi évident aujourd'hui qu'à cette époque.

L'Uruguay Round est porteur de nombreux avantages pour l'économie mondiale. Un échec aura d'importantes conséquences économiques et politiques. Il faut agir maintenant si l'on veut régler rapidement les questions encore en suspens.

L'exercice doit aboutir à un ensemble de règles globales, équilibrées et acceptées à l'échelle multilatérale. Le Groupe de Cairns rejette, comme il le fait depuis 1986, l'idée que le dossier de l'agriculture puisse être mis de côté au profit d'accords intérimaires ou partiels.

Les négociations sur l'agriculture ne peuvent être menées sans la pleine participation du Groupe de Cairns et de toutes les autres parties concernées. En tant qu'intervenants majeurs dans le commerce agricole mondial, les membres du Groupe affirment que l'agriculture est davantage qu'une simple question transatlantique.

S'agissant du dossier agricole, il faudra, pour obtenir le succès recherché, négocier des engagements qui auront pour effet d'élargir l'accès aux marchés. Il s'imposera également d'accepter rapidement et définitivement toutes les dispositions du projet d'Acte final portant sur la libéralisation du commerce agricole, notamment en ce qui touche la réduction quantitative et budgétaire des subventions à l'exportation et les engagements relatifs aux mesures de soutien internes qui faussent les échanges.